Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 134 (1989)

Heft: 1

Buchbesprechung: Les Suisses au service de la France, de Louis XI à la Légion

étrangère [Jérôme Bodin]

Autor: Pedrazzini, Dominic-M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jérôme BODIN

Les Suisses au service de la France, de Louis XI à la Légion étrangère

Paris, Albin Michel, 1988 par le major Dominic-M. Pedrazzini

> «C'est un grand signe de médiocrité que de louer toujours modérément.» Marquis de Vauvenargues (Réflexions et Maximes)

L'apologie du service de France trouve en Jérôme Bodin un interprète de qualité. De formation littéraire et militaire, cet historien français - de mère d'origine suisse et Diesbach de Belleroche – ne ménage ni sa peine ni son talent dans l'évocation, parfois lyrique, d'un chapitre controversé de notre histoire. Il s'emporte – et nous emporte – dans les plis des bannières flammées brandies très haut sur le chemin de l'honneur et de la fidélité. Elles guident opportunément notre lecture à la mesure d'une épopée qui touche notre sentiment et notre imagination. A la veille des commémorations révolutionnaires, cet ouvrage tombe à point et rétablit la confrontation.

Conscient de la gageure qui consiste à faire partager aux sceptiques comme aux convaincus son engouement pour le régime des capitulations, J. Bodin tente de se limiter à l'essentiel. Par définition, ce qui seul demeure et échappe aux aspects contingents... Mais il est vite gagné par le souffle de notre histoire aux méandres infinis, si riche en héros et en hauts faits qu'elle

dépasse d'emblée les limites de la rigueur scientifique la plus stricte pour s'épanouir en une opulente narration. L'auteur souscrit pleinement à la pensée de Vauvenargues citée en exergue et l'avoue: il reconnaît et assume «l'admiration qu'inspire cette alliance, unique dans l'histoire, de deux peuples dont les intérêts et les affections bien compris amenèrent leurs soldats à un tel degré de fraternité et d'émulation dans le service des armes».

Il est vrai que ces quatre siècles d'aventure exaltante dépassent le simple contrat entre un Etat embaucheur et un peuple embauché. Elle ne peut s'expliquer par l'ambition de quelques privilégiés, la courtisanerie servile, l'appât du gain ou la soif des honneurs. Ces travers du service étranger sont réfutés. Reste cet harmonieux mariage de la «hardiesse française» et de la «solidité suisse», dont le fruit donnera ce type achevé du soldat de métier – le garde suisse – envié de tous les souverains d'Europe.

Bien campé dans la ligne d'un Paul de Vallière, d'une Jehanne d'Orliac,

émule respectueux d'un Gonzague de Reynold, J. Bodin puise aux sources traditionnelles de l'historiographie militaire. Une thèse en aurait pâti; le présent ouvrage les ravive et y gagne en sentiment. Les chapitres s'articulent au fil du temps: après une introduction qui relève la part prédominante des Suisses dans la formation des infanteries européennes, suivent les origines militaires de la Confédération; les Suisses à la rencontre des Lys; les régiments suisses depuis l'alliance de 1521 jusqu'à la révolution (1789); l'ultime sacrifice des Suisses du roi, la fin du «Service de France»; la Légion étrangère. Cinq volets d'une fresque haute en couleur qui éblouissent et fascinent à la fois. Surprenante aussi car, à trop colorer, ne risque-t-on pas de lasser, sinon d'irriter? Il s'agit de ne pas se laisser abuser par les premiers plans mais de saisir la perspective.

En l'occurrence, celle-ci est claire. Dès l'Antiquité, les Helvètes sont voués au métier des armes. Tout les y prédispose: nature ingrate, voisins tempérament ombragourmands, geux, solide constitution forcent à la survie, à l'action et au combat. Puis bravoure et succès deviennent les corollaires de la nécessité. Victoires aidant, nos robustes montagnards y trouvent intérêt et occupation. Au moyen âge s'élaborent des principes de combat qui se perfectionnent, transposant dans la tactique des réactions spontanées d'individus façonnés à toutes les rigueurs; la résistance physique entraîne la résistance armée, la

ténacité, la rage de vaincre sans esprit de recul. Le fameux «carré des Suisses» en concrétise l'expression. Les Suisses font de l'infanterie la «reine des batailles», tant ils excellent dans l'assaut direct. Si l'apparition de nouvelles armes, comme l'artillerie, provoquent leurs premières défaites, celles-ci les distinguent aussi aux yeux des princes. Et commencent les «alliances perpétuelles» avec la couronne de France, puis avec d'autres puissances.

Appelés à la garde de la personne même du souverain, les Suisses deviennent ses plus vaillants défenseurs. S'établissent alors des rapports privilégiés entre les Rois Très Chrétiens et le Corps helvétique, allié, ami, dont les soldats servent en vertu de capitulations officielles et non à personnel. Ce ne sont point des mercenaires, mais des auxiliaires. Henri IV les appelait ses «compères». La monarchie française ne les ménagera pas sur les champs de bataille; elle en abusera. Si les alliances franco-suisses constituent la clé de voûte de l'édifice politique du XVI^e au XVIII^e siècle, garantissant une neutralité balbutiante, certains avantages économiques, un essor culturel et artisanal, le prix en fut élevé. Les Suisses se sont immolés sans murmurer au profit de la même cause. Retenons trois dates seulement, mais significatives: 1567, retraite de Meaux; 1792, massacre du 10 août; 1830, journées de juillet. Elles résument dans le sang la valeur accordée à la parole donnée. Les souverains sont moins attentifs à la leur, négligeant leurs engagements, ruinant des familles condamnées à servir. Loin des «multinationales» que d'aucuns y voient aujourd'hui, les régiments engloutirent la fleur de la jeunesse, toutes classes confondues. Or, ils permirent néanmoins aux cantons d'accéder à une certaine influence politique, d'entrer en quelque sorte dans le concert des nations, sous l'égide mais aussi à la merci de la France.

Puis, devenant elle-même nation, la Suisse ne put tolérer un système qui la privait d'une armée. La création de la Légion étrangère en 1831 permit, à la chute des Bourbons, de poursuivre l'idéal tracé par tant d'illustres devanciers. Réprouvés par la loi, ces engagements connurent un succès

étonnant lors des derniers conflits. Des hommes de ressource s'y distinguèrent: le capitaine Junot, tombé à la tête de sa compagnie en mai 1915 dans les combats si meurtriers de Champagne; le capitaine Mehl au Tonkin; le célèbre colonel de Tscharner et les poètes Cendrars et Nicolet, entre autres héros retrouvés.

Désabusé par toutes les déliquescences actuelles, J. Bodin conclut en faisant justice des préjugés qui accablent encore le service étranger. La geste dorée ardemment évoquée dans cet ouvrage ne dissipe point les ombres qui n'en font que davantage ressortir l'éclat. Elle permet d'accorder à la tradition militaire des Suisses l'attention qui lui est due.

D.-M. P.

